

Union Départementale des Associations Familiales des Deux-Sèvres



Projet Associatif 2012 - 2016



171, avenue de Nantes
BP 8519
79025 NIORT
Tél. 05 49 04 76 76
Fax 05 49 04 76 99
udaf@udaf79.asso.fr
www.udaf79.fr





PROJET ASSOCIATIF de l'UDAF des Deux-Sèvres

2

Axe 1 : Développer notre légitimité à représenter les familles

Axe 2 : Renforcer et développer le lien avec nos adhérents

Axe 3 : Inscrire le fonctionnement interne de l'UDAF dans une démarche d'amélioration continue

Axe 4 : Entretenir et développer la logique de partenariat



Introduction

Présentation de l'UDAF des Deux-Sèvres



L'Union Départementale des Associations Familiales des Deux-Sèvres est l'institution chargée de promouvoir, défendre et représenter les intérêts de l'ensemble des familles vivant sur le département des Deux-Sèvres. Véritable porte-parole des réalités familiales, l'UDAF, au travers de ses mandats de représentation (CAF, CPAM, MSA, CARSAT, Offices HLM, CCAS...) permet aux familles et à ses adhérents de s'exprimer dans toute leur diversité, pour une politique familiale globale, innovante et forte.

L'UDAF tire sa légitimité de la loi qui la reconnaît officiellement en tant que représentant de l'ensemble des familles, des associations familiales qui y adhèrent (plus de 80 associations familiales sur le département, soit plus de 8000 adhérents) et des différents services d'intérêt familial dont elle assure la gestion, notamment dans les domaines de la protection juridique, de l'insertion pour les personnes souffrant d'un handicap psychique, de la petite enfance et du soutien à la parentalité. Chaque jour, une centaine de salariés et plus de 280 représentants familiaux agissent en Deux-Sèvres au service des familles.



Nos valeurs

- **La solidarité** – Il s'agit de la valeur première de l'UDAF qui constitue selon nous une condition sine qua non pour une société sereine, qui lutte contre l'exclusion, protège les personnes qui en ont besoin et s'enrichit de ses diversités.
- **L'engagement** – Cette valeur motive et anime les actions menées par l'UDAF au service des familles.
- **Le respect** – Nous sommes attachés à la diversité qui constitue la richesse de notre union et considérons que l'absence de jugement et dans une certaine mesure le respect de la liberté de choix sont cruciales pour les missions que nous menons.
- **Le professionnalisme** – Les actions menées par l'UDAF des Deux-Sèvres répondent à une exigence de professionnalisme, liée à la responsabilité que nous confèrent les missions importantes qui nous sont confiées.



Axe 1 : Développer notre légitimité à représenter les familles

La loi, les associations familiales que nous représentons, et les services d'intérêt familial dont nous assurons la gestion nous confère la légitimité nécessaire à la représentation des familles. Celle-ci doit cependant continuer d'être développée pour contribuer ainsi à l'efficacité des actions que nous menons au service des familles du département.

Objectif 1: Travailler à la cohérence de l'identité de l'UDAF, avec les collaborateurs et les administrateurs

- Mener un travail de réflexion sur notre identité, en lien notamment avec le travail des services :
Que devons-nous aux familles? Comment faire évoluer nos missions d'une notion de légalité à une notion de légitimité?
- Mener des actions bénévoles pour les familles, c'est-à-dire répondant à notre seul engagement et non à une obligation (exemple: actions de lutte contre la pauvreté)
- Développer un regard historique sur l'UDAF



- Développer des actions et outils dédiés aux administrateurs et représentants familiaux (mallettes numériques, fiches synthétiques sur les représentations, actions de formation...)

- Travailler des thématiques annuelles par département politique

- Valoriser et exploiter les comptes-rendus de représentations

Objectif 2: Améliorer la représentation politique de l'UDAF





Objectif 3: Améliorer notre connaissance des familles



- Développer et valoriser le travail de l'Observatoire départemental des familles
- Synthétiser et exploiter les informations recueillies par les représentants familiaux dans l'exercice de leurs mandats
- Mener des études sociologiques sur les familles des Deux Sèvres et cerner leurs besoins spécifiques
- Recueillir la parole des familles par le biais des associations et des services

- Être le relais des familles et des associations (informations générales et orientations vers les acteurs adéquats)
- Faire émerger et développer des projets répondant aux besoins des familles avec les associations adhérentes à l'UDAF
- Exercer un rôle de veille et de prospective au regard de l'émergence de nouveaux besoins
- Créer des actions permettant un lien direct avec les familles: café des familles, évènement annuel pour les familles, plateforme d'information et d'orientation...
- Communiquer sur les actions menées par l'UDAF: campagne de presse, réunions évènementielles sur des thématiques précises, conférences, ...

Objectif 4: Répondre au quotidien à l'ensemble des familles





Axe 2 : Renforcer et développer le lien avec nos adhérents

6

Faire vivre, animer, soutenir et développer le réseau des associations adhérentes à l'UDAF constitue l'une de nos missions essentielles. Cela permet notamment de créer des synergies au sein de ce réseau, voire d'initier ou de mener conjointement des actions au service des familles.

Objectif 1: Dynamiser les échanges avec nos adhérents



- Mettre en œuvre des outils de communication pour répondre au besoin d'information des adhérents (lettre de l'UDAF, Guide de l'UDAF)
- Communiquer régulièrement auprès du réseau associatif sur le rôle, les missions et les différents services de l'UDAF
- Développer un espace régulier d'expression pour les associations adhérentes au sein du réseau

- Mettre en œuvre un calendrier du mois diffusé aux associations sur les événements clés du réseau
- Relayer les actions des associations par le biais d'une lettre d'information

Objectif 2: Promouvoir l'action des associations adhérentes





Objectif 3: Faire bénéficier aux associations adhérentes de la plus-value liée aux mandats des représentants de l'UDAF des Deux Sèvres

- Apporter une plus-value aux associations selon les thématiques d'intervention des représentations
- Faire bénéficier les associations d'une plus-value selon les territoires concernés pas les représentations



- Créer des outils pour faciliter la remontée des informations en provenance des associations
- Mettre à disposition des administrateurs les outils leur permettant de développer leur connaissance des fondamentaux de l'UDAF (mallette numérique)
- Poursuivre les actions de formation en direction des administrateurs et des représentants familiaux

Objectif 4: Accompagner et impliquer les administrateurs dans leur rôle de relais en matière d'information





Axe 3 : Inscrire le fonctionnement interne de l'UDAF dans une démarche d'amélioration continue

En cohérence avec l'exigence du professionnalisme qui guide la réalisation des actions que nous menons pour les familles, l'UDAF des Deux-Sèvres veille à une amélioration continue du fonctionnement de ses services

Objectif 1: Pérenniser les actions et services existants tout en poursuivant le développement d'actions nouvelles au service des familles

- Inscrire précisément l'action de chaque pôle d'activité dans les missions de l'UDAF
- Stabiliser et améliorer le fonctionnement des pôles
- Mettre en œuvre une démarche d'évaluation
- Devenir un acteur référent dans les différents secteurs d'activité sur lesquels l'UDAF intervient ou va intervenir, grâce à une amélioration continue de la qualité des services rendus (cf. présentation de l'UDAF)
- Développer la cohérence et la transversalité des missions de l'UDAF
- Relayer auprès du conseil d'administration les réalités familiales observées dans le cadre des actions menées par les services.



- Réaliser des fiches de postes
- Fixer des objectifs concrets par pôles d'activités
- Organiser selon les besoins des réunions internes
- Améliorer l'anticipation des actions menées

Objectif 2: Préciser l'organisation interne de l'UDAF





Objectif 3: Développer la communication interne

- Créer du lien, de la cohérence et des synergies entre services
- Développer un intranet qui facilite les échanges entre services distants
- Mettre en œuvre des journées d'échange entre services permettant aux professionnels de l'UDAF de partager les missions de leurs collègues (ex: « Vis ma vie »)



- Renforcer le travail des commissions sectorielles mixtes
- Partager les expériences de terrain avec les administrateurs afin de nourrir la dimension politique de l'UDAF

Objectif 4: Renforcer les échanges entre les professionnels de l'UDAF et les administrateurs



Objectif 5: Développer les actions transversales

- Travailler sur la transversalité pour améliorer le service rendu aux usagers concernés par plusieurs pôles d'activité
- Organiser des « Petits-déjeuners » thématiques





Axe 4 : Entretien et développer la logique de partenariat

Afin de contribuer sur notre département à la construction d'une politique familiale globale, innovante et forte, l'UDAF des Deux-Sèvres privilégie tant sur le plan institutionnel que sur le plan de ses services, la conduite d'actions partenariales.

Objectif 1: Entretien et développer les relations avec notre environnement institutionnel et professionnel

- Entretien et développer le réseau constitué de nos partenaires privilégiés (Préfecture, Conseil général, DDCSPP, Tribunaux, Mairies, CAF, ARS, Hôpitaux, MSA, structures d'accueil ...)
- Répondre à l'exigence d'efficacité et de transparence vis-à-vis de nos financeurs
- Mener avec différents partenaires de nouveaux projets dans l'intérêt des familles
- Créer des synergies dans les territoires



- Engager des partenariats pour mener conjointement des actions ponctuelles avec des associations, qu'elles soient adhérentes ou non, ainsi que différents autres partenaires (Exemples: collectif SAD, collectif pauvreté, CLIC ...)

Objectif 2: Engager des partenariats pour mener des actions thématiques et ponctuelles

